

Lyon, le 13 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE, LES MEMBRES DU FONDS DE DOTATION
RÉUNIS POUR IMAGINER L'AVENIR DU PROJET**

Relancer le projet de la Cité Internationale de la Gastronomie figurait parmi les dossiers prioritaires de cette rentrée pour Bruno Bernard. Afin d'avancer collectivement sur l'avenir de la Cité, le Président de la Métropole de Lyon a réuni ce midi l'ensemble des membres du fonds de dotation pour les remercier pour leur engagement depuis l'origine du projet et échanger sur la nouvelle vie de ce lieu emblématique.

Depuis la résiliation du contrat de Délégation de Service Public (DSP) avec Magma Cultura le 15 juin 2020, la Métropole de Lyon a pris le temps d'analyser les causes de cette résiliation pour ainsi ouvrir une nouvelle page pour la Cité et imaginer, avec toutes les parties prenantes, un nouveau projet.

« Par manque de coordination entre les acteurs et de priorisation de nos objectifs, la Cité Internationale de la Gastronomie a été, dans sa première version, un échec que nous pouvons tous regretter. Aujourd'hui l'heure est à la reconstruction avec la définition d'un nouveau concept autour de la thématique santé et nutrition en associant les mécènes, les professionnels de la filière mais aussi les habitants de notre métropole. Cette première rencontre a été une réussite et augure une dynamique collective de travail prometteuse » se réjouit Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.

« Le financement des mécènes n'a pas été vain et a permis de faire revivre ce lieu cher aux Grands Lyonnais. Aujourd'hui, nous devons réinventer la Cité et la faire vivre autour de trois grands piliers : la gastronomie, l'éducation et l'histoire de la cuisine à Lyon » ajoute Thierry de la Tour d'Artaise, Président Directeur Général du Groupe Seb, mécène de la Cité Internationale de la Gastronomie.

Le lancement d'une consultation citoyenne ambitieuse avec la création d'un jury citoyen sera prochainement mis en œuvre. D'ici là, Bruno Bernard ne souhaite pas voir ce lieu déserté et appelle les partenaires et les mécènes à animer ce lieu en hébergeant des expositions, des événements et en accueillant des expérimentations qui pourraient préfigurer la prochaine Cité de la Gastronomie.

« Ce lieu privilégié se doit d'accueillir des événements collaboratifs, des débats sur les grands enjeux contemporains de la Gastronomie et mobiliser à la fois les acteurs du monde agricole, des métiers de bouche, du domaine médical, scientifique et de la recherche. Nous devons faire de cette Cité un lieu d'innovation, de créativité, où se fabriquent les politiques de l'alimentation de demain et organiser des conférences, des banquets ou autres démonstrations » propose Régis Marcon, membre fondateur et Président du Comité d'Orientation stratégique de la Cité Internationale de la Gastronomie.

Depuis les Journées européennes du Patrimoine, la Métropole de Lyon a redonné un accès libre au Dôme des Quatre-Rangs et aux salles de la Charité qui ont, à ce jour, accueilli plus de 6 000 visiteurs.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse